

M. MUIR (*Lisgar*): Monsieur le président, j'ai essayé depuis un certain moment d'avoir la parole. Étant donné l'énorme retard que nous avons accumulé dans l'étude du rapport de l'auditeur général et puisque nous avons déjà eu cette question à l'étude en un certain nombre d'occasions, que la Commission nous a expliqué pourquoi elle procède comme elle le fait actuellement et pourquoi elle ne peut agir autrement, à moins que la loi ne soit modifiée, j'estime, après avoir écouté les deux témoins ce matin, qu'il s'agit peut-être davantage d'une discussion entre les parties en cause. Nous devrions donc en finir avec cela, ce matin, et continuer le travail pour lequel notre Comité a été institué.

M. McMILLAN: N'y a-t-il pas lieu de proposer que la décision au sujet de cette question soit reportée à deux ou trois semaines? Nous pourrions alors entendre ces deux messieurs.

Le PRÉSIDENT: Je pense qu'une telle motion serait recevable et légitimerait la discussion qui a eu lieu.

M. RICHARD: Je propose donc que nous cessions d'étudier cette question pour le moment, afin de permettre à M. MacNeill et à M. Henderson de la discuter entre eux, et, sur la demande du président, qu'ils reviennent devant le Comité le plus vite possible pour nous indiquer s'ils ont pu se mettre d'accord ou non, de telle sorte que le Comité puisse prendre les mesures qui s'imposent; c'est ce qui doit être fait.

Le PRÉSIDENT: Voudriez-vous avoir l'obligeance de mettre votre motion par écrit, de telle sorte que nous puissions l'avoir en toutes lettres?

M. VALADE: Pendant qu'on est en train de rédiger la motion, M. Henderson pourrait-il nous dire combien, au maximum, il pense que cette étude prendra de temps? S'il s'agit de combler les postes vacants parmi son personnel, combien de temps devrions-nous indiquer dans la motion pour faire revenir les témoins devant le Comité?

M. HENDERSON: Il faudrait que je demande à M. MacNeill combien, à son avis, il faudra de temps pour régler cette question. Je suis prêt à le faire immédiatement.

M. MACNEILL: Je suis occupé cet après-midi; mais je serais très heureux de vous rencontrer lundi prochain.

M. HENDERSON: Le Comité se réunit le lundi et le vendredi. Que diriez-vous d'aujourd'hui en huit, par exemple? Accepteriez-vous que nous revenions dans une semaine?

Le PRÉSIDENT: Nous serons heureux de vous accueillir.

M. PIGEON: Il serait sans doute opportun de demander à M. Henderson et à M. MacNeill de préparer un texte en vue de la date; nous pourrions prendre une décision la prochaine fois; si nous sommes obligés d'agir de même, il faudrait que nous puissions dire que nous sommes unis comme le reste du pays. C'est le seul moyen de procéder. Je respecte la Commission du service civil; mais nous avons eu le rapport de la Commission Glassco; il comporte de nombreuses recommandations et il est maintenant temps que le Comité tâche de régler ce problème, si possible, et de donner à M. Henderson plus de pouvoirs pour lui permettre d'engager du personnel compétent.

M. HENDERSON: Merci infiniment.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. MUIR (*Lisgar*): Depuis trois ans, le Comité présente des recommandations; cependant, il n'a absolument pas le pouvoir de trancher cette question. C'est une affaire qui relève du gouvernement. Je ne vois aucune raison de passer plus de temps à augmenter le nombre de nos recommandations.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un appuie-t-il la motion?

M. LESSARD (*Saint-Henri*): J'appuie la motion.